

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL.M. ☞
Avocate / Lawyer

Le 2 juillet 2015

‘Par dépôt électronique et courrier’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3905-2014, phase 2

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2015-2016

Phase 2 – Demande de mise en place d'un mécanisme de récupération des coûts liés à des événements imprévisibles en réseaux autonomes

Chère consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 25 juin 2015¹ concernant la planification de l'audience du 8 et 9 juillet 2015 dans le dossier cité en objet. Les représentants du GRAME évaluent ainsi le temps requis lors des audiences orales :

Adoption de la preuve et présentation :	10 à 15 minutes
Témoin :	Mme Nicole Moreau, analyste
Contre-interrogatoire :	20 à 25 minutes
Argumentation :	15 minutes

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur (par courriel)

¹ A-0087